

Drainage des eaux de pluie

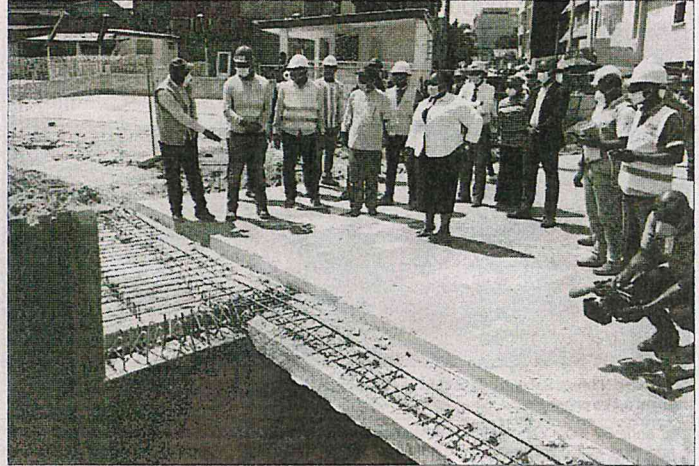
Anne Ouloto visite des chantiers d'ouvrages d'assainissement

La ministre de l'Assainissement et de la Salubrité s'est imprégnée de l'avancement des travaux sur quatre sites, hier à Cocody.

La saison des pluies, avec son corollaire d'inondations et de glissements de terrain, ne doit plus être cause de perte en vie humaine

en Côte d'Ivoire, particulièrement dans la métropole abidjanaise. C'est dans cet objectif que le gouvernement a lancé de nombreux chantiers d'assai-

nissement et de drainage des eaux de crue dans la capitale économique. C'est pour s'imprégner de l'état d'avancement des travaux que la ministre de l'Assai-



Anne Ouloto s'est félicitée de l'avancement des travaux d'assainissement de la rue Ministre de la Riviera-Palmeraie. (PHOTO : DR)

Journée de lutte contre l'hypertension artérielle

Des Ong vulgarisent les signes d'alerte des AVC



De gauche à droite Chantal Gnahouo, Yao Loukou et Sonia Boguifo, qui sillonnent Abidjan et les villes de l'intérieur pour sensibiliser les populations. (PH : JOSÉPHINE KOUADIO)

Si au réveil, vous vous apercevez que votre bouche est quelque peu penchée sur le côté ou que vous avez du mal à tenir un verre d'eau, consultez rapidement un médecin ».

Ce message, Yao Loukou, directeur de la Ligue ivoirienne contre l'hypertension artérielle, Chantal Gnahouo, présidente de l'Ong AVC Espoir et la marfaine Mme Sonia Boguifo en ont fait un leitmotiv dans la sensibilisation contre cette maladie. Car, en dépit des campagnes et autres messages de sensibilisation, elle continue son avancée dans le monde en causant 10 millions de décès par an selon les données de l'OMS.

L'Afrique n'est pas épargnée. Anciennement situé à 40%, le taux des populations atteintes s'est inversé pour s'élever 60%. Quant à la Côte d'Ivoire, Yao Loukou affirme qu'une personne adulte sur cinq est touchée. Par ailleurs, alors que l'hypertension était perçue comme une maladie des personnes âgées, elle s'est « rajeunie » de nos jours, au point de toucher des adolescents de 16 ans. « Le plus jeune de nos malades a 18 ans », selon Mme Chantal Gnahouo.

Face à l'acuité de cette maladie, Yao Loukou « invite

chaque Ivoirien à connaître son statut en procédant à sa prise de tension, une fois par mois ». La maladie est favorisée par la sédentarité, le surpoids, le stress et la mauvaise habitude alimentaire avec notamment la consommation excessive de sel.

Elle touche les organes nobles, à savoir notamment le cœur, le cerveau en provoquant des accidents vasculaires cérébraux et les reins, à savoir notamment l'insuffisance rénale. Toutefois, elle est évitable pour le sujet bénéficiant d'une prise en charge adéquate.

Créée depuis plus d'une dizaine d'années, la Ligue s'investit dans des campagnes de sensibilisation des populations, à travers des séances de dépistage du diabète, de l'hypertension et la formation des médecins sur la prise en charge de cette maladie.

Elle est rejointe sur le terrain par l'Ong AVC, dont la présidente Chantal Gnahouo a été victime de cette maladie.

Les 28 et 29 octobre 2019, cette Ong a organisé la première journée de lutte contre les AVC et une journée scientifique qui a réuni cardiologues et neurologues. Cette activité était suivie d'un petit déjeuner en décembre de cette année, mar-

quée par des dons, des adhésions et des témoignages de victimes.

Une autre campagne a été initiée en février 2020 dans la région des grands Ponts. Pour encourager la population aux activités sportives, l'Ong AVC Espoir a noué un partenariat avec la FIRA (Fédération ivoirienne des randonnées terrestres). Des marches sportives seront organisées à Abidjan et dans les villes de l'intérieur du pays.

Elle visite par ailleurs les victimes des AVC à qui elle apporte soutien moral et psychologique ■

MARCELLINE GNEPROUST

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-préfet de GRAND-LAHOU a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo, d'une durée d'un mois, valable du lundi 27 avril au mardi 26 mai 2020 inclus, est ouverte à la demande du Ministère en charge de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, dans les bureaux de la Sous-préfecture de GRAND-LAHOU, au sujet d'une demande d'un arrêté de concession définitive sur une parcelle de terre d'une contenance de 00ha 11a 95ca, sise à BEUGREDON-KEBEKRO (S/P de GRAND-LAHOU), formulée par la Monsieur BREKA Hector Olivier.

Cette parcelle de terre est délimitée au nord, par le patrimoine foncier de la famille DJIRAGBOU AVA ; au sud, par le campement PAPA ; à l'est, par le fleuve BANDAMA et à l'ouest, par la plantation d'hévéa de Monsieur BEUGRE Martin.

Monsieur SIBA K. Saint Joachim, chargé du bureau domaine à la Sous-préfecture de GRAND-LAHOU, nommé Commissaire-Enquêteur, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites dans un registre ad hoc et ce, tous les jours et heures ouvrables.

Fait à GRAND-LAHOU, le 27 avril 2020

KONE Zanga
Sous-Préfet

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-préfet de GRAND-LAHOU a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo, d'une durée d'un mois, valable du lundi 27 avril au mardi 26 mai 2020 inclus, est ouverte à la demande du Ministère en charge de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, dans les bureaux de la Sous-préfecture de GRAND-LAHOU, au sujet d'une demande d'un arrêté de concession définitive sur une parcelle de terre d'une contenance de 00ha 40a 15ca, sise à BEUGREDON-KEBEKRO (S/P de GRAND-LAHOU), formulée par la Monsieur BREKA Hector Olivier.

Cette parcelle de terre est délimitée au nord, par la parcelle de terre de Monsieur OSNOU Guy-Charles ; au sud, par la parcelle de terre de Monsieur DAGNOGO ; à l'est, par le fleuve BANDAMA et à l'ouest, par la plantation d'hévéa de Monsieur AYE Joachim.

Monsieur SIBA K. Saint Joachim, chargé du bureau domaine à la Sous-préfecture de GRAND-LAHOU, nommé Commissaire-Enquêteur, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites dans un registre ad hoc et ce, tous les jours et heures ouvrables

Fait à GRAND-LAHOU, le 27 avril 2020

KONE Zanga
Sous-Préfet

nissement et de la Salubrité (Minass), Anne Désirée Ouloto, accompagnée de proches collaborateurs et de responsables de l'Office national de l'assainissement et du drainage (Onad), a visité jeudi quatre sites en travaux dans la commune de Cocody.

La ministre et sa délégation ont parcouru, tour à tour, les chantiers de construction du barrage écreteur de Génie 2000 et son ouvrage en aval, d'élargissement des canaux de la rue Ministre et d'Allabra et de curage du dalot de la Riviera Golf et des canaux amont et aval. Anne Ouloto a, au terme de sa tournée, relevé qu'il s'agit d'une visite de routine qui s'inscrit dans le cadre de la gestion des eaux de pluie. « Depuis plusieurs années,

nous avons entrepris la construction de plusieurs barrages pour que les eaux de crue soient régulées afin d'éviter les inondations. Aujourd'hui, je suis heureux que les travaux qui ont démarré il y a un an et demi avancent à grands pas », s'est réjoui la ministre. Elle a rappelé que l'enjeu de ces chantiers est de prévenir les drames en saison pluvieuse.

Anne Ouloto a rassuré que le gouvernement ivoirien continue de travailler pour maîtriser les crues et les inondations. « L'an dernier déjà, nous avons réussi à faire jouer leur rôle de drainage et de régulateur des eaux à ces ouvrages », a-t-elle indiqué. Elle profite de l'occasion pour inviter les populations installées dans les zones à risque à les quitter immédiatement. « La pluie arrive. Le gouvernement fait sa part en construisant des ouvrages. Les populations aussi doivent jouer leur rôle en évitant de vivre sur les sites dangereux », a recommandé la Minass.

Le directeur général de l'Onad, Amara Sanogo, a expliqué que l'an dernier, avec 30 % de taux de réalisation, les ouvrages visités ont permis de jurer les inondations dans la zone. Il a donc tenu à rassurer que les choses vont mieux se dérouler cette année. « S'il n'y a pas eu d'inondation l'année dernière, ce n'est pas cette année, avec 90 % de taux de réalisation des infrastructures de drainage qu'il y en aura », a-t-il fait observer ■

GERMAIN GABO